

Pour la fonction publique, les services publics, avec détermination, ripostons le 22 mai !

11 mai 2018

Solidaires
Fonction Publique

Pour la fonction publique, les services publics, avec détermination, ripostons le 22 mai !

11 mai 2018

Le gouvernement Macron est porteur d'un projet de société ultra libéral qui casse les droits des salarié-e-s et des agent-e-s publics, qui casse les solidarités.

Cette vision ultra-libérale est fondée sur la recherche permanente du moins d'Etat, moins de services publics, moins de « rigidités » qu'il s'agisse du code de travail, des statuts, ou de la dépense publique (60 milliards sur le quinquennat, 120000 suppressions d'emplois publics)...

Le premier de cordée gagne ! Le dernier tombe dans le vide ! C'est le règne de l'individualisme.

Solidaires pour les services publics, facteurs de cohésion sociale et de solidarité.

Le gouvernement libéralise, privatise les missions de service public. Privatisations, externalisations, abandons de missions, restructurations sont annoncés partout avec le plan Action publique 2022 : hôpitaux, écoles, aide à la personne, collectivités territoriales...

Non seulement la transition numérique sert de prétexte à la liquidation du maillage territorial des services publics mais de plus, pour les Bureaux de Poste, trésoreries, hôpitaux régionaux, caisses primaires d'assurance maladie, SNCF... Les fermetures se multiplient et s'accroissent.

L'usager est renvoyé à internet, la relation humaine est supprimée. Inégalités sociales et territoriales se creusent les zones de banlieues comme les zones rurales deviennent des zones d'exclusion.

Pour Solidaires, les services publics sont une richesse. Ils constituent un élément essentiel de la cohésion sociale. Pour Solidaires, les services publics passent d'abord par la proximité et le contact humain. Ils sont le socle des solidarités.

Solidaires contre la précarité et pour le statut au service de l'intérêt général.

Avec la loi Travail 2, le gouvernement Macron a d'abord cassé le code du Travail, socle législatif des garanties des droits des salarié-es.

Le gouvernement s'en prend maintenant aux personnels à statut. C'est ainsi que le statut général de la fonction publique est présenté comme une somme d'avantages exorbitants.

Le gouvernement veut développer la contractualisation dans le public et s'inscrit dans une logique de dumping social et de flexibilité. Il entend aussi développer la rémunération au mérite, qui porte atteinte à l'objectivité et à la neutralité dans l'exécution des missions et contribue elle aussi une atteinte du statut général de la fonction publique.

Le statut général de la fonction publique a été instauré pour garantir un service public rendu de manière impartiale et égale pour tous les usager-ère-s, et sur tout le territoire. Il est aussi la contrepartie d'obligations de service public et de sujétions. C'est dans l'intérêt général qu'il a été mis en place. Solidaires revendique des plans de titularisation des contractuel-les dans le public (plus de un million, soit 1 agent sur 5), et le maintien du statut général des fonctionnaires.

Solidaires pour les droits des agents publics, pour les instances de dialogue social.

Les droits des salarié-es sont directement attaqués et à l'instar de la loi Travail 2, les instances représentatives du personnel sont remises en cause aussi dans le public : réduction du nombre d'instances, fusion du comité technique et du CHS-CT. Le ministre veut réduire le rôle des CAP et augmenter la marge de manœuvre des chefs de service. Cela facilitera les mobilités forcées dans le cadre des restructurations issues d'Action publique 2022...

Les CAP sont un cadre qui permet la mise en œuvre de règles transparentes, objectives et égales pour tous les agents publics. Les remettre en cause, c'est laisser place à l'arbitraire, à des règles de gestion à géométrie variable.

Fusionner CT et CHS-CT, c'est remettre en cause le lieu essentiel de défense des conditions de travail des agents, dont le rôle est primordial dans cette période de fortes restructurations. Solidaires revendique au contraire le renforcement du CHS-CT et du CT.

Les CAP, CT et CHS-CT sont de plus des éléments incontournables pour la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Tou-t-e-s Solidaires ! Le 22 mai, tou-t-e-s en grève et dans la rue !

CONTACT@SOLIDAIRES.ORG
TEL. 01 42 94 94 00

Le gouvernement Macron est porteur d'un projet de société ultra libéral qui casse les droits des salarié-e-s et des agent-e-s publics, qui casse les solidarités. Cette vision ultra-libérale est fondée sur la recherche permanente du moins d'Etat, moins de services publics, moins de « rigidités » qu'il s'agisse du code de travail, des statuts, ou de la dépense publique (-60 milliards sur le quinquennat, 120000 suppressions d'emplois publics)... Le premier de cordée gagne ! Le dernier tombe dans le vide ! C'est le règne de l'individualisme.

Solidaires pour les services publics, facteurs de cohésion sociale et de solidarité

Le gouvernement libéralise, privatise les missions de service public.

Privatisations, externalisations, abandons de missions, restructurations sont annoncés partout avec le plan Action publique 2022 : hôpitaux, écoles, aide à la personne, collectivités territoriales...

Non seulement la transition numérique sert de prétexte à la liquidation du maillage territorial des services publics mais de plus, pour les Bureaux de Poste, trésoreries, hôpitaux régionaux, caisses primaires

d'assurance maladie, SNCF... Les fermetures se multiplient et s'accroissent.

L'usager est renvoyé à internet, la relation humaine est supprimée. Inégalités sociales et territoriales se cumulent les zones de banlieues comme les zones rurales deviennent des zones d'exclusion.

Pour Solidaires, les services publics sont une richesse.

Ils constituent un élément essentiel de la cohésion sociale. Pour Solidaires, les services publics passent d'abord par la proximité et le contact humain. Ils sont le socle des solidarités.

Solidaires contre la précarité et pour le statut, au service de l'intérêt général

Avec la loi Travail 2, le gouvernement Macron a d'abord cassé le code du Travail, socle législatif des garanties des droits des salarié-es.

Le gouvernement s'en prend maintenant aux personnels à statut. C'est ainsi que le statut général de la fonction publique est présenté comme une somme d'avantages exorbitants. Le gouvernement veut développer la contractualisation dans le public et s'inscrit dans une logique de dumping social et de flexibilité. Il entend aussi développer la rémunération au mérite, qui porte atteinte à l'objectivité et à la neutralité dans l'exécution des missions et constitue elle aussi une attaque du statut général de la fonction publique.

Le statut général de la fonction publique a été institué pour garantir un service public rendu de manière impartiale et égale pour tous les usager.ère.s, et sur tout le territoire. Il est aussi la contrepartie d'obligations de service public et de sujétions. C'est dans l'intérêt général qu'il a été mis en place. Solidaires revendique des plans de titularisation des contractuel-les dans le public (plus de un million, soit 1 agent sur 5), et le maintien du statut général des fonctionnaires.

Solidaires pour les droits des agents publics, pour les instances de dialogue social

Les droits des salarié-es sont directement attaqués et à l'instar de la loi Travail 2, les instances représentatives du personnel sont remises en cause aussi dans le public : réduction du nombre d'instances, fusion du comité technique et du CHS-CT. Le ministre veut réduire le rôle des CAP et augmenter la marge de manoeuvre des chefs de service. Cela facilitera les mobilités forcées dans le cadre des restructurations issues d'Action publique 2022...

Les CAP sont un cadre qui permet la mise en oeuvre de règles transparentes, objectives et égales pour tous les agents publics. Les remettre en cause, c'est laisser place à l'arbitraire, à des règles de gestion à géométrie variable. Fusionner CT et CHS -CT, c'est remettre en cause le lieu essentiel de défense des conditions de travail des agents, dont le rôle est primordial dans cette période de fortes restructurations. Solidaires revendique au contraire le renforcement du CHS CT et du CT. Les CAP, CT et CHSCT sont de plus des éléments incontournables pour la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

**Tou-t-e-s Solidaires !
Le 22 mai,
tou-t-e-s en grève
et dans la rue !**

Le gouvernement Macron est porteur d'un projet de société ultra libérale qui casse les droits des salarié-e-s et des agent-e-s publics, qui casse les solidarités.

Cette vision ultra-libérale est fondée sur la recherche permanente du moins d'Etat, moins de services publics, moins de « rigidités » qu'il s'agisse du code du travail, des statuts, ou de la dépense publique (-60 milliards sur le quinquennat, 120000 suppressions d'emplois publics)...

**Le premier de cordée gagne ! Le dernier tombe dans le vide !
C'est le règne de l'individualisme.**

Solidaires
pour les services publics,
facteurs de cohésion sociale et de
solidarité

Le gouvernement libéralise, privatise les missions de service public. Privatisations, externalisations, abandons de missions, restructurations sont annoncés partout avec le plan Action publique 2022 : hôpitaux, écoles, aide à la personne, collectivités territoriales...

Non seulement la transition numérique sert de prétexte à la liquidation du maillage territorial des services publics mais de plus, pour les Bureaux de Poste, trésoreries, hôpitaux régionaux, caisses primaires d'assurance maladie, SNCF... Les fermetures se multiplient et s'accroissent.

L'usager est renvoyé à internet, la relation humaine est supprimée. Inégalités sociales et territoriales se cumulent les zones de banlieues comme les zones rurales deviennent des zones d'exclusion.

**Pour Solidaraires,
les services publics
sont une richesse.**
Ils constituent un élément essentiel de la cohésion sociale. Pour Solidaraires, les services publics passent d'abord par la proximité et le contact humain. Ils sont le socle des solidarités.

Solidaires
contre la précarité
et pour le statut.
au service de l'intérêt général

Avec la loi Travail 2, le gouvernement Macron a d'abord cassé le code du Travail, socle législatif des garanties des droits des salarié-es.

Le gouvernement s'en prend maintenant aux personnels à statut. C'est ainsi que le statut général de la fonction publique est présenté comme une somme d'avantages exorbitants. Le gouvernement veut développer la contractualisation dans le public et s'inscrit dans une logique de dumping social et de flexibilité. Il entend aussi développer la rémunération au mérite, qui porte atteinte à l'objectivité et à la neutralité dans l'exécution des missions et constitue elle aussi une attaque du statut général de la fonction publique.

Le statut général de la fonction publique a été institué pour garantir un service public rendu de manière impartiale et égale pour tous les usager.ère.s, et sur tout le territoire. Il est aussi la contrepartie d'obligations de service public et de sujétions. C'est dans l'intérêt général qu'il a été mis en place.
Solidaires revendique des plans de titularisation des contractuel-les dans le public (plus de un million, soit 1 agent sur 5), et le maintien du statut général des fonctionnaires.

Solidaires
pour les droits des agents publics,
pour les instances
de dialogue social

Les droits des salarié-es sont directement attaqués et à l'instar de la loi Travail 2, les instances représentatives du personnel sont remises en cause aussi dans le public : réduction du nombre d'instances, fusion du comité technique et du CHS-CT. Le ministre veut réduire le rôle des CAP et augmenter la marge de manœuvre des chefs de service. Cela facilitera les mobilités forcées dans le cadre des restructurations issues d'Action publique 2022...

Les CAP sont un cadre qui permet la mise en œuvre de règles transparentes, objectives et égales pour tous les agents publics. Les remettre en cause, c'est laisser place à l'arbitraire, à des règles de gestion à géométrie variable.

Fusionner CT et CHS -CT, c'est remettre en cause le lieu essentiel de défense des conditions de travail des agents, dont le rôle est primordial dans cette période de fortes restructurations. Solidaraires revendique au contraire le renforcement du CHS CT et du CT. Les CAP, CT et CHSCT sont de plus des éléments incontournables pour la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.



Photo
C. VOISIN

**Tou-t-e-s Solidaraires !
Le 22 mai,
tou-t-e-s en grève
et dans la rue !**

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Pour-la-fonction-publique-les-services-publics-avec-determination-ripostons-le>